

CCAM

Le point après 15 ans

Dr A. TRABELSI
SOS MAIN Avignon

Webinar FESUM 26 Septembre 2020



CCAM

HISTORIQUE

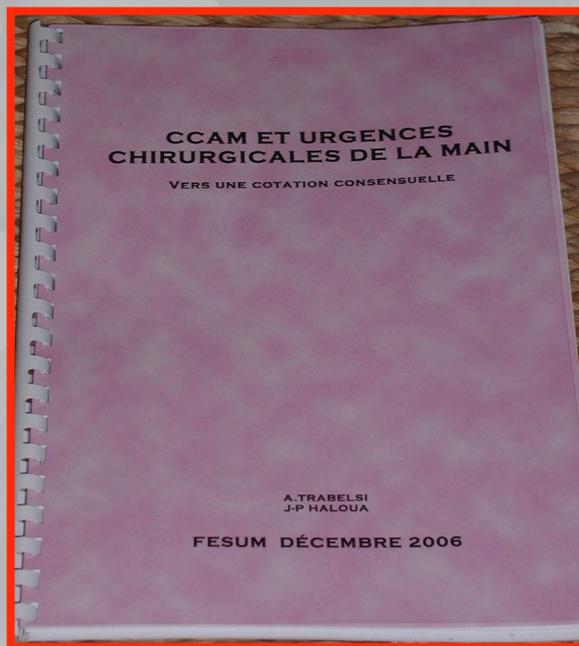
- CCAM en vigueur depuis le 1er septembre 2005
- En remplacement de la NGAP
- Trois phases :
 - découverte
 - maîtrise
 - optimisation



CCAM

Première approche

AG FESUM décembre 2006



CCAM

Les Modificateurs

- Pour décrire et facturer l'acte, il est prévu jusqu'à 4 modificateurs parmi la liste des modificateurs compatibles avec l'acte et l'activité.
- Chaque modificateur s'applique à une liste précise d'acte.
- Ils ne sont pas tous proposés pour chaque acte

CCAM

Les Modificateurs

Modificateurs d'urgence : U

- Utilisable pour un acte réalisé et non prévu 8h auparavant
- Entre 20h et 8h du matin
- Utilisable pour une affection ou la suspicion d'une infection mettant en jeu la vie du patient ou l'intégrité de son organisme et entraînant la mobilisation rapide des ressources humaines et matérielles
- Facturation : + 25,15 €



CCAM

Les Modificateurs

Modificateurs d'urgence : F

- Utilisable pour un acte réalisé le dimanche et les jours fériés
- Non cumulable avec le modificateur U
- Facturation : + 19,06 €



CCAM

Les Modificateurs

Modificateurs d'âge : A

- Utilisable pour les anesthésistes, pour les patients de plus de 80 ans et de moins de 4 ans
- Non utilisable pour l'acte chirurgical

CCAM

Les Modificateurs

Modificateurs de chirurgie plastique : R

- Concerne la réalisation de chirurgie plastique des téguments de la main et des doigts ou d'un acte sur des plaies ou brûlure des mains
- S'applique également à l'acte d'anesthésie
- Facturation : + 50 %



CCAM

Les Modificateurs

Modificateur pour fracture ou luxation ouverte : L

- S'ajoute à l'acte de réduction ou d'ostéosynthèse
- Couvre le parage ou la suture de la plaie qui ne peuvent être facturés en plus
- Facturation : + 20 %



CCAM

Les Modificateurs

Modificateur majoration transitoire de chirurgie : J

- Théoriquement applicable aux actes thérapeutiques sanglants non répétitifs réalisés en équipe sur un plateau technique lourd
- Caractère transitoire
- Non applicable à un certain nombre d'urgences courantes
- Facturation : + 6,5 %



CCAM

Les Modificateurs

Modificateurs majoration forfait modulable : K

- Applicable uniquement aux actes pouvant être majorés du modificateur J
- Réservé aux chirurgiens de secteur I et Optam-Co
- Utilisable par dérogation aux chirurgiens de secteur II pour les actes dispensés en urgence dès lors qu'il respecte les tarifs opposables
- Facturation : + 20 %



CCAM

Les Modificateurs

Modificateur O

Les partenaires conventionnels ont souhaité valoriser les actes en urgence de journée sur les plateaux techniques lourds.

Les actes concernés par le modificateur O peuvent bénéficier d'une majoration de 80€ lorsqu'ils sont réalisés de 8h à 20h et dans un délai maximum de 6 heures après l'admission du patient.

Les spécialités médicales concernées sont les chirurgiens, ORL, ophtalmologue, stomatologue, anesthésistes ou gynécologues-obstétriciens.

L'acte doit être réalisé dans un établissement disposant d'une autorisation de service d'urgence délivrée par l'ARS ou si ce n'est pas le cas lorsque le patient n'est pas transférable.



CCAM

Les « Oublis »

Traumatismes des nerfs périphériques

- Suture de la branche sensitive du nerf radial au poignet
- Neurolyse de la branche sensitive du nerf radial au poignet
- Suture secondaire de nerf périphérique
- Suture de 2 nerfs digitaux et de 2 artères digitales palmaires sur un rayon de la main

CCAM

Les « Oublis »

Traumatismes du poignet

- Ostéosynthèse du scaphoïde à foyer fermé
- Suture ligamentaire du carpe sous arthroscopie

CCAM

Les « Oublis »

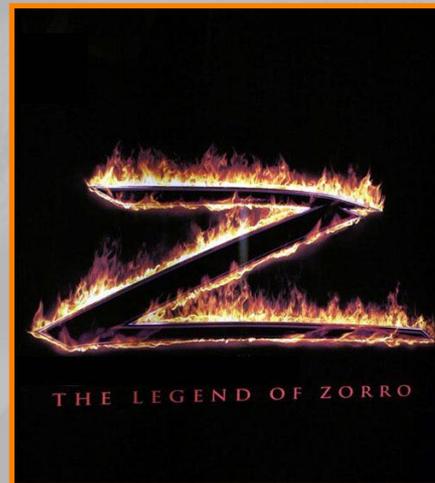
Traumatismes de tendons

- Suture secondaire des tendons extenseurs
- Réparation des fléchisseurs et extenseurs du poignet

Exemples pratiques

Plastie en Z

Codage d'une plastie en Z sur une plaie de la main



Exemples pratiques

Plastie en Z

Codage d'une plastie en Z sur une plaie de la main

QZMA 001 + Modificateur J - K mais sans modificateur R



Exemples pratiques

Plastie en Z

Codage d'une plastie en Z sur une plaie de la main

Plastie en Z non pédiculée

Impossibilité de citer le nom d'une artère nourricière

Plastie en Z : à considérer comme un lambeau au hasard

Exemples pratiques Lambeau Pédiculé

Codage lambeau neuro-sensible type MOBERG ou O'BRIEN pour amputation trans P2 du pouce



Exemples pratiques

Lambeau Pédiculé

Codage lambeau neuro-sensible type MOBERG ou O'BRIEN pour amputation trans P2 du pouce

QZMA 004 + modificateur J - K - R



Exemples pratiques

Lambeau Pédiculé

Codage lambeau neuro-sensible type MOBERG ou O'BRIEN pour amputation trans P2 du pouce

Lambeaux neuro-sensibles pédiculés

Artère nourricière connue, mentionnée dans le CRO

Modificateur de chirurgie plastique utilisable



Exemples pratiques

Embroschage de Foucher

Codage d'embroschage centro-médullaire à foyer fermé de type Foucher pour une fracture fermée de la diaphyse du 5ème métacarpien



Exemples pratiques

Embroschage de Foucher

Codage d'embroschage centro-médullaire à foyer fermé de type Foucher pour une fracture fermée de la diaphyse du 5ème métacarpien

MDCB 003 + YYYY 012



Exemples pratiques

Embroschage de Foucher

Codage d'embroschage centro-médullaire à foyer fermé de type Foucher pour une fracture fermée de la diaphyse du 5ème métacarpien

MDCB 003 + YYYY 012



Exemples pratiques

Embroschage de Foucher

Codage d'embroschage centro-médullaire à foyer fermé de type Foucher pour une fracture fermée de la diaphyse du 5ème métacarpien

YYYY 012 : + 19,29 €

1/3 des intervenants ne cote pas la scopie per-opératoire

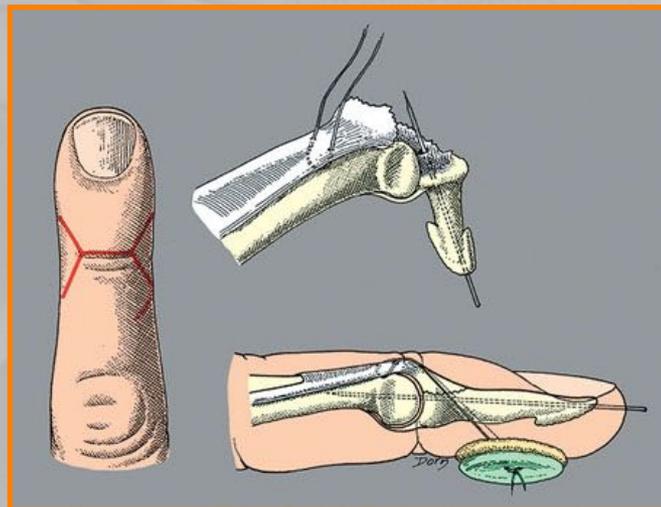
Nécessité de valider une formation de radioprotection



Exemples pratiques

Mallet Finger ouvert

Codage réparation d'une section de l'extenseur d'un doigt en zone I articulaire (mallet finger ouvert) avec embrochage de l'IPD



Exemples pratiques

Mallet Finger ouvert

Codage réparation d'une section de l'extenseur d'un doigt en zone I articulaire (mallet finger ouvert) avec embrochage de l'IPD

MJMA 002



Exemples pratiques

Mallet Finger ouvert

Codage réparation d'une section de l'extenseur d'un doigt en zone I articulaire (mallet finger ouvert) avec embrochage de l'IPD

MJMA 002 sec

Nettoyage articulaire arthrorise temporaire inclus

Respecter le notion d'Acte Global



Exemples pratiques

Ostéosynthèse du scaphoïde carpien à foyer fermé

Codage d'ostéosynthèse du scaphoïde carpien à foyer fermé avec guidage radiologique



Exemples pratiques

Ostéosynthèse du scaphoïde carpien à foyer fermé

Codage d'ostéosynthèse du scaphoïde carpien à
foyer fermé avec guidage radiologique

MDCA 001 + YYYY 012



Exemples pratiques

Ostéosynthèse du scaphoïde carpien à foyer fermé

Codage d'ostéosynthèse du scaphoïde carpien à foyer fermé avec guidage radiologique

L'ostéosynthèse à foyer fermé du scaphoïde n'est pas prévue dans la CCAM !!

Cotation : foyer ouvert



Exemples pratiques

Exploration d'une plaie « blanche » de la Main

Codage d'une exploration-suture d'une plaie simple de la main



Exemples pratiques

Exploration d'une plaie « blanche » de la Main

Codage d'une exploration-suture d'une plaie
simple de la main

QCJA 001



Exemples pratiques

Exploration d'une plaie « blanche » de la Main

Codage d'une exploration-suture d'une plaie simple de la main

QCJA 001 sec

Disparition récente du Modificateur O

Sujet très sensible auprès des caisses



Exemples pratiques

Codages d'actes multiples en urgence

Codage d'un lambeau neurosensible sur l'index, un autre sur le majeur et une suture d'un nerf digital sur l'annulaire



Exemples pratiques

Codages d'actes multiples en urgence

**Codage d'un lambeau neurosensible sur l'index,
un autre sur le majeur et une suture d'un nerf
digital sur l'annulaire**

QZMA 004 + 75% QZMA 004 + 50% AHCA 023



Exemples pratiques

Codages d'actes multiples en urgence

Codage d'un lambeau neurosensible sur l'index, un autre sur le majeur et une suture d'un nerf digital sur l'annulaire

Possibilité de coter 2 fois le même acte si sur 2 doigts différents

Règle d'association en urgence :

1. 100%
2. 75%
3. 50%

Exemples pratiques

Réparation de la branche sensitive dorsale du nerf radial au poignet

Codage de réparation de la branche sensitive dorsale du nerf radial au poignet



Exemples pratiques

Réparation de la branche sensitive dorsale du nerf radial au poignet

**Codage de réparation de la branche sensitive
dorsale du nerf radial au poignet**

**La réparation du nerf radial au poignet n'est
pas prévue dans la CCAM !**

Exemples pratiques

Réparation de la branche sensitive dorsale du nerf radial au poignet

**Codage de réparation de la branche sensitive
dorsale du nerf radial au poignet**

Deux solutions

Réparation du nerf radial au coude **AHCA 009**

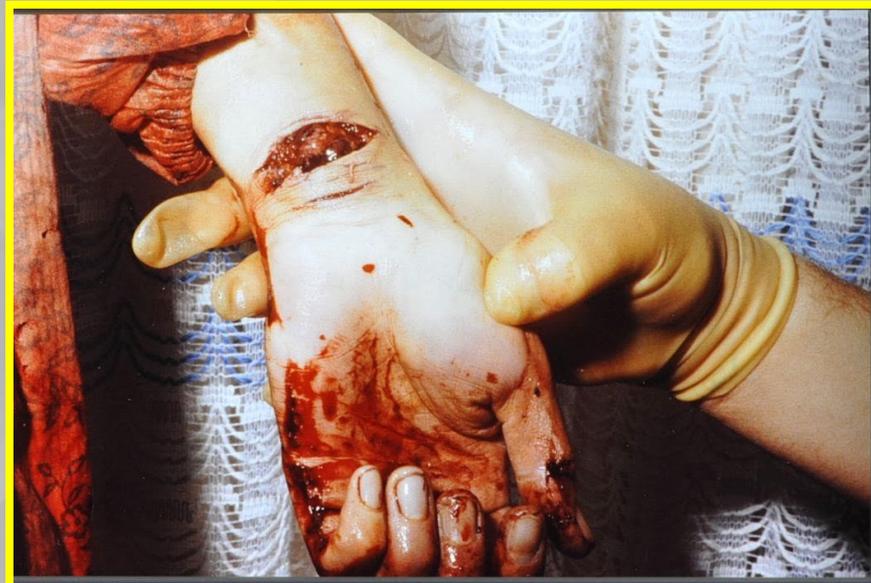
Réparation d'un nerf prof. du mb sup en amont du
poignet **AHCA 016**



Exemples pratiques

Hémi-section antérieure du poignet sans ischémie

Codage de hémi-section antérieure du poignet sans ischémie



Exemples pratiques

Hémi-section antérieure du poignet sans ischémie

Codage de hémi-section antérieure du poignet
sans ischémie

MZMA 001



Exemples pratiques

Hémi-section antérieure du poignet sans ischémie

Codage de hémi-section antérieure du poignet sans ischémie

Hémisection ant du poignet sans ischémie non
prévue à la CCAM

Si artère radiale ou ulnaire réparée : MZMA 001

Sinon MZMA 004 (Tendon + Médian)



CCAM

Nouvelles fraiches et conseils de codage...

Nombre d'actes codables

Deux actes maximum SAUF lésion traumatiques multiples récentes. Même si ce point est discutable, nous avons argué sur la notion de lésions pluritissulaires, mais sans emporter une franche conviction, il paraît plus sage en cas de lésion unique de se limiter à 2 codes et de n'utiliser 3 codes qu'en cas de plaies multiples.

CCAM

Nouvelles fraiches et conseils de codage...

Respect de la lettre de la CCAM

Si l'acte indique « avec ou sans » alors il ne faut pas coder les 2.

Cette mention apparaît 850 fois dans la CCAM, et parfois d'une façon un peu inattendue, même pour des actes courant.

L'exclusion n'est parfois pas mentionnée dans la CCAM au niveau de l'acte, mais en tête de (sous) chapitre.

Il faut comprendre que ces exclusions ne sont pas gérés par les logiciels officiels (fonction groupage) car l'association reste toujours possible si ces actes ont été faits sur des localisations différentes.

Exemple : Réparation tendineuse et arthrorise

Les actes thérapeutiques articulaires incluent le nettoyage articulaire, lequel inclue la synovectomie (ex : MJMA002 incluse donc MHFA001)



CCAM

Nouvelles fraîches et conseils de codage...

Le paragraphe QCJA001

Compris dans la plupart des actes thérapeutiques : sur les tendons, les nerfs les artères et les os (avec le modificateur L). Pour la CNAM il ne devrait donc être codé qu'isolément, ils n'admettent son codage associé seulement en cas de plaies multiples.



CCAM

Nouvelles fraiches et conseils de codage...

Plastie QZMA001

Interdit au cours d'une intervention sur la main, donc il n'est possible que s'il est isolé (à froid) .

Exemple : Z sur une bride

N'admet pas le modificateur R.

Interdit si associé à un paragraphe QCJA001 par exemple.



CCAM

Nouvelles fraîches et conseils de codage...

Prise en charge d'une urgence YYYYY011

L'apparition du modificateur O, qui est applicable pour tous les actes qui l'admettent (et pas juste pour ce que VOUS considérez comme une « urgence d'organe » : en particulier pour par exemple les panaris MJJA003) nous paraît devoir faire abandonner le YYYYY011



CCAM

Nouvelles fraiches et conseils de codage...

Les « libérations »

Nous paraissent globalement à éviter.

Exemple : Libération d'un nerf digital AHPA028

Paraissent justifiés qu'en cas de compression pathologique



CCAM

Nouvelles fraîches et conseils de codage...

Notion d'acte global

Ce qui est habituel ne peut être codé en plus

Exemple **MCCA005** synthèse de fracture du poignet

Pas de **PCPA003** pour la désinsertion du carré pronateur. On peut à la rigueur le coder pour la désinsertion du brachio radialis, mais alors en le justifiant, et de façon non systématique (pas dans votre CRO type pour tous les patients)



CCAM

Aide à la cotation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CLASSIFICATION COMMUNE
DES ACTES MÉDICAUX

GUIDE DE LECTURE ET DE CODAGE

Annexe I de l'arrêté du 27 février 2007

Mise à jour février 2007

Bulletin officiel
N° 2007/3 *bis*
Fascicule spécial





Merci

